



Ajuntament de Lleida

EXEMPLE D'HUMOUR GRAPHIQUE - HUMORÀLIA

APPEL POUR 2025

1. PRÉSENTATION - EXPOSÉ DES MOTIFS

La mission de la Mairie de Lleida, à travers le Département de Coopération, est de contribuer à sensibiliser les citoyens aux causes structurelles de la pauvreté et des inégalités à l'échelle mondiale dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'Éducation pour la Transformation Sociale (EpTS).

HUMORPALIA est une exposition d'art graphique réunissant des artistes du monde entier pour illustrer le thème des droits de l'homme et promouvoir une culture de la paix par l'expression créative. L'art et l'humour deviennent des outils puissants pour promouvoir un monde où la paix est la voie à suivre.

Humour graphique c'est un outil universel de transformation sociale, qui fait directement appel à l'émotion, tout en synthétisant et en favorisant la réflexion sur les causes structurelles des inégalités et en suscitant des débats sur les actions nécessaires pour les combattre. L'éducation est essentielle pour éviter les attitudes favorisant la discrimination, et l'humour devient un outil précieux pour accompagner le processus éducatif et pédagogique, et également pour toucher un public jeune, attiré par les arts visuels.

La philosophie de l'Humoràlia est de considérer l'humour et l'humorisme comme un sujet sérieux de débat et d'étude, tant au sein des disciplines artistiques, humanistes que scientifiques, en laissant de côté les clichés et l'humour grossier et acritique. L'humour englobe des expressions telles que l'ironie, la satire, le sarcasme, l'humour blanc, l'humour noir, la comédie, le divertissement, les plaisanteries, le mordant et une longue liste de concepts connexes. Humoràlia s'attache principalement à faire connaître des œuvres humoristiques issues de toutes les disciplines artistiques : plastique, littéraire, scénique, voire musicale, ainsi qu'à analyser, débattre et réfléchir sur l'humour. Cette promotion des œuvres et de leurs auteurs va plus loin et mise sur de nouvelles valeurs grâce aux concours et expositions organisés par Humoràlia.

De 2009 à 2023, l'exposition Humoràlia, a été dirigée par l'organisation Humoràlia elle-même en partenariat avec la Coordinatrice des ONG et autres mouvements de solidarité de Lleida. Elle a reconnu le travail professionnel de milliers d'auteurs et d'artistes du monde entier, dans la lignée de la sensibilisation et de la coopération internationale.

En 2025, la Mairie de Lleida appelle à la neuvième édition d'Humoràlia, dans le but de récupérer cette exposition revendicatrice de droits et profondément enracinée dans notre ville, reconnaissant le travail de ceux qui œuvrent au niveau international pour promouvoir et rendre visibles les droits de tous les peuples.

2. NOM «SPECTACLE D'HUMOUR GRAPHIQUE – HUMORÀLIA»

3. APPLICATIONS: EXIGENCES

Peut participer, toute personne, physique et majeure, originaire de Lleida ou de n'importe où dans le monde, artiste professionnel ou amateur, qui contribue, par son travail, à la diffusion des droits humains et des droits fondamentaux des femmes.

4. BASES SPÉCIFIQUES

1. L'exposition d'humour graphique – Humoràlia sera organisé semestriellement / biannuellement par la Mairie de Lleida et Humoràlia.
2. Le thème de l'exposition pour l'édition 2025 est LES CONFLITS ARMÉS DANS LE MONDE.



Ajuntament de Lleida

Nous entendons par conflit armé toute confrontation menée par des groupes armés réguliers ou irréguliers avec un usage continu et organisé de la violence (c'est-à-dire qui cause un minimum de 100 morts par an et/ou un impact grave sur le territoire : destruction d'infrastructures ou de la nature) et sur la sécurité humaine (population blessée ou déplacée, violences sexuelles et de genre, insécurité alimentaire, impact sur la santé mentale et le tissu social ou perturbation des services de base, etc.) ;

Ces facteurs en alimentent d'autres, tels que la possibilité d'acheter et de vendre des armes et du matériel à double usage, l'exploitation des ressources naturelles et l'industrie civile qui tire profit des guerres (intérêts économiques). Aux conséquences plus directes de la violence armée, comme les morts, les blessés et la destruction des infrastructures, s'ajoutent d'autres types de conséquences qui peuvent marquer durablement les populations.

De nombreux conflits armés génèrent d'importants déplacements de population, le recrutement d'acteurs armés, souvent mineurs, ou encore l'augmentation des violences sexuelles, facteurs qui génèrent des impacts psychosociaux majeurs sur les communautés affectées et approfondissent la haine entre les populations en conflit (impacts psychosociaux).

Avec ce thème, Humoralia entend promouvoir les valeurs de la culture de la paix et approfondir la connaissance du monde dans lequel nous vivons. En mettant un accent particulier sur la réalité des conflits qui, malheureusement, se produisent encore au niveau international, l'exposition travaille à la compréhension de certains des conflits actifs dans le monde.

On compte actuellement environ 58 conflits armés actifs dans le monde, dont la grande majorité a débuté au milieu du XXe siècle. L'Afrique est le continent qui compte le plus de guerres (15), suivie de l'Asie (9) et, plus précisément, du Moyen-Orient (6).

Humoralia vise à sensibiliser le public aux différents conflits latents dans le monde, à l'importance de la paix et à leur résolution. Elle a pour objectif également de mettre en lumière l'impact des conflits sur les femmes et les enfants, qui sont des groupes particulièrement vulnérables dans ces situations et qui nécessitent une visibilité particulière.

3. La présentation des travaux doit être effectuée par les intéressés eux-mêmes, et uniquement par le biais de la procédure électronique que vous trouverez sur le site <http://cooperacio.paeria.cat/humoralia>. La procédure générera automatiquement la preuve de présentation de l'œuvre.
4. Compte tenu du caractère caritatif, non compétitif, informatif et non lucratif de l'Exposition, aucun prix financier n'est prévu. Cependant, l'organisation s'engage à envoyer par courrier deux exemplaires du catalogue imprimé aux auteurs des œuvres sélectionnées.
5. Les œuvres :
 - a. Elles peuvent être réalisées avec n'importe quelle technique, au format DIN A4 (210 mm. X 297 mm.) ou proportionnel.
 - b. Les participants peuvent envoyer un maximum de trois œuvres, en noir et blanc ou en couleur, et si possible sans texte. Si l'œuvre contient du texte, il doit être en catalan, en espagnol, en anglais ou en français.
 - c. Les œuvres doivent être en 300 dpi (ou en bonne résolution pour pouvoir les imprimer) et au format JPG ou JPEG.
6. Un maximum de 50 œuvres seront sélectionnées.
7. Les œuvres sélectionnées seront choisies parmi les candidatures dûment présentées par décision d'un Jury, à la majorité des voix, composé de 6 personnes : une personne qui occupera la présidence (Maire, ou délégué), un député du service de Coopération du Conseil Provincial de Lleida, deux membres de l'entité Humoralia et deux membres du service de coopération.



Ajuntament de Lleida

8. Le maire de Lleida, ou son délégué, désignera la personne assurant la présidence et ses membres. La voix de la personne assurant la présidence du jury sera prépondérante en cas d'égalité des voix. La composition du jury sera annoncée sur le site web cooperacio.paeria.cat/humoralia.

La composition du jury doit être conforme aux dispositions de la loi organique 2/2024, du 1er août, relative à la représentation paritaire et équilibrée des femmes et des hommes. À cet effet, la composition du jury doit garantir que des membres du sexe sous-représenté occupent au moins 40 % des sièges.

9. La décision du jury sera définitive.
10. La participation des auteurs à l'Exposition implique leur autorisation à publier l'œuvre présentée dans une exposition itinérante, à l'imprimer dans un catalogue qui sera distribué dans différents espaces et à la faire paraître dans un catalogue en ligne qui sera publié sur les réseaux sociaux et diverses plateformes, y compris le Web cooperacio.paeria.cat/humoralia. Uniquement dans le but de sensibiliser la population à la nécessité de connaître les différents conflits armés dans le monde, et jamais à des fins lucratives. Dans tous les supports de publication, le nom de l'auteur sera toujours indiqué.
11. Le participant qui présente l'œuvre, en tant qu'auteur ou titulaire des droits d'exploitation sur l'œuvre, autorise, gratuitement, par la présente, au Département de la Coopération, la reproduction, la distribution et la communication publique (y compris la diffusion sur Internet) permettant à ce dernier de gérer la participation de l'œuvre à cette Exposition et de la diffuser sur tous les supports que le Département de la Coopération et de l'Humour jugera appropriés, uniquement dans le cadre de la diffusion de l'Exposition, afin de sensibiliser la population à la nécessité d'agir face aux conflits mondiaux, et jamais à des fins lucratives. Sur tous les supports où l'œuvre est publiée, le nom de l'auteur sera toujours indiqué.
12. Les participants qui soumettent l'œuvre garantissent qu'elle est originale, qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle, d'image ou de tout autre type de propriété de tiers, et qu'ils ont la capacité juridique suffisante pour céder les droits couverts par le présent règlement au Département de Coopération et Humoralia.
13. Les œuvres, étant numériques, ne seront pas restituées aux auteurs.

5. NOTIFICATION DES ŒUVRES SÉLECTIONNÉES DANS L'EXPOSITION D'HUMOUR GRAPHIQUE – HUMORÀLIA.

L'organisation informera, par notification électronique, les personnes dont les œuvres ont été sélectionnées pour l'Exposition d'Humour Graphique – Humoralia.

6. PRÉSENTATION ET SÉLECTION DES CANDIDATS

La période limite de soumission des travaux commencera le 1er novembre 2025 et prendra fin le 15 décembre 2025, les deux dates incluses.

L'annonce et l'ouverture de la période de soumission des candidatures se feront par communiqué de presse et sur les sites institutionnels correspondants.

Les propositions doivent être soumises par voie électronique, via le site Internet du Département de la Coopération (cooperacio.paeria.cat/humoralia).

La procédure électronique comprendra les sections suivantes à remplir :

- Titre de l'œuvre.
- Nom et prénom de l'auteur.
- Pseudonyme, le cas échéant.
- Adresse postale.



Ajuntament de Lleida

- Numéro de téléphone et préfixe international, le cas échéant.
- Courriel/E-mail
- Les réseaux sociaux.
- Joindre l'œuvre graphique.

Les œuvres déposées électroniquement au registre du Conseil municipal après la date limite de soumission des œuvres ne seront pas acceptées.

7. RÉOLUTION ET SÉLECTION DES ŒUVRES

Le jury se réunira plus tard à la fin de la période de nomination et annoncera le verdict dans un maximum d'un mois à compter de la date de fin du mandat.

8. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les données des participants seront intégrées et traitées dans l'activité de traitement **-Prix, concours et promotions-**, responsabilité de la Mairie de Lérida, située pl. Paeria, núm. 1, 25007-Lérida, auprès de laquelle les personnes concernées peuvent exercer leurs droits. Le traitement a pour finalité la gestion des prix, concours et promotions promus ou sponsorisés par la Mairie. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie (art. 6.1 b RGPD). Les données ne seront pas communiquées à des tiers, sauf dans les cas prévus par la loi ou les bases de données. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, d'opposition au traitement et de limitation du traitement de vos données. Adresse e-mail du délégué à la protection des données: dpd@paeria.cat . Informations détaillées sur ce lien :

<https://web.paeria.cat/paeria/protecciodades/concursos/ca>

9. ACCEPTATION DES TERMES ET CONDITIONS

La participation à cet appel implique l'acceptation pleine et entière des termes et conditions et la soumission expresse aux décisions interprétatives des bases élaborées par la Mairie de Lleida.

Lleida, à la date de la signature électronique